

# AUX PRÊTRES, DIACRES, CONSACRÉ(E)S ET À TOUS LES FIDÈLES DU DIOCÈSE DE BLOIS

Chers frères et sœurs, chers amis,

Comme vous le savez, notre pays avec bien d'autres s'enlise à nouveau dans une crise sanitaire qui ne fait pour le moment que s'aggraver. Dans ce contexte, les chances de voir aboutir le recours en Conseil d'État pour la reprise des célébrations publiques étaient faibles : nous ne sommes pas en situation de déconfinement comme à la fin du mois de mai, mais en situation de reconfinement pour une période indéterminée. En outre, le ministère de l'Intérieur a pu produire à l'appui du rejet du recours des vidéos de messes où les mesures sanitaires n'étaient visiblement pas respectées, et ces vidéos ont pesé d'un grand poids dans la décision des juges. Nous devons en tirer les leçons.

Cela étant, notre tristesse – je dirais même notre détresse – est immense de nous voir interdire pour le moment de célébrer la messe en public, sauf pour les obsèques. Je voudrais donc, dans ces quelques lignes, vous appeler à l'espérance et à l'inventivité. Si vous me permettez cette familiarité, nous sommes tenus d'être des disciples innovants et non des disciples hibernants !

▪ Je souhaite que partout où cela est possible et où les conditions de sécurité (tant de surveillance que sanitaires) sont réunies, on **expose le Saint Sacrement** dans des créneaux horaires judicieusement choisis pour permettre à tous ceux qui le voudront de s'associer à cette prière : tout début de matinée, pause du déjeuner, retour du travail... C'est plus que jamais le moment de se rappeler la parole du Seigneur : « *je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* » (Mathieu 28, 20). Il est avec nous de bien des manières, mais par excellence dans sa présence eucharistique : rendons-lui grâce de ce bienfait !

▪ Je préconise également qu'on organise des moments de **distribution de la communion** pour ceux qui le demanderont et des **permanences d'accueil et de confession**. D'autres formes de prière non sacramentelles, comme le chapelet, devront bien sûr avoir également leur place.

▪ Même recommandables en ces circonstances, les **retransmissions vidéo** ne sont pas une panacée. Elles peuvent même avoir des effets pervers : on ne regarde pas la messe comme on regarde un western... Et que penser des personnes qui disent : « finalement, je trouve que c'est aussi bien que d'aller à l'église : on est installé confortablement chez soi... » Une **catéchèse** approfondie est urgente et indispensable dans nos communautés pour rappeler ce qu'est la messe et le lien entre le **rassemblement du Corps ecclésial** et la **réception du Corps eucharistique** du Seigneur ! Je remercie tous les pasteurs de veiller à l'assurer par les moyens qui leur sembleront les meilleurs.

▪ J'insiste enfin sur le fait que **la diaconie de l'Église** n'est pas une activité annexe et qu'elle est **l'affaire de tous**. Grâce à Dieu, les activités de solidarité (Secours catholique, Conférences Saint Vincent de Paul, etc.) demeurent possibles, ainsi que celles de la Pastorale de la Santé (du moins en principe). Mais la charité fraternelle n'est pas l'apanage de « spécialistes » sur lesquels nous pourrions nous défaire en toute bonne conscience : c'est l'occasion pour nous tous d'en avoir une conscience plus vive. Cette charité fraternelle n'est pas sectorielle : faire

une **visite** amicale à un voisin ou une voisine isolé(e) et âgée(e), s'enquérir de l'état des **malades** et leur proposer de leur apporter la **communio**n, passer un coup de fil régulier, et bien sûr apporter une **aide matérielle** à ceux qui en ont besoin... tout cela fait partie des « œuvres de miséricorde » qui tissent la vie chrétienne normale : a fortiori cela est-il requis de chacun de nous en ces temps d'épreuve.

▪ **Samedi prochain 14 novembre**, je me rendrai à nouveau à l'autel de Notre-Dame des Aydes à Saint-Saturnin et je demanderai l'intercession maternelle de la Vierge Marie pour notre diocèse, pour l'Église et pour le monde. Je réaffirmerai ainsi le renouvellement de la consécration du diocèse de Blois à Notre-Dame des Aydes que j'ai prononcée solennellement le lundi de Pâques, 13 avril 2020.

Le Conseil d'État a demandé explicitement que soit organisée d'ici le 16 novembre une concertation avec les cultes, et la présidence de la Conférence des évêques s'y prépare activement. Nous ne baissons pas les bras et nous avons, je pense, de bonnes raisons d'espérer pouvoir fêter Noël en étant de nouveau physiquement réunis. Pour reprendre en partie les mots de Mgr de Moulins-Beaufort, nous sommes appelés, confinés ou pas, à « vivre pleinement la grâce de l'Avent », à « contempler le grand mystère du Créateur qui devient créature », mais aussi – et là c'est saint Paul qui s'exprime – à « offrir nos personnes en hostie vivante, sainte, capable de plaire à Dieu : c'est là le culte spirituel que nous avons à rendre » (*Romains* 12, 1).

Avec mon amitié et ma prière et en me confiant à la vôtre.

À Blois, le 9 novembre 2020, fête de la dédicace de Saint Jean de Latran



† Jean-Pierre Batut, évêque de Blois

***Sous votre garde nous nous réfugions, sainte Mère de Dieu.  
Ne refusez pas la prière de vos enfants en détresse,  
Mais délivrez-nous de tout danger : ô toujours vierge, glorieuse et bénie !***

(La prière la plus ancienne à la Vierge Marie, datée du IIIe siècle et retrouvée sur un papyrus égyptien en 1938)